

Honoraires de vente 2020

(TVA incluse de 20%)

Montant de la transaction	% du prélèvement	Forfait
Jusqu'à 50.000€	0	3250€
De 50.001 à 250.000€	10 %	-
Supérieur à 250.001€	6.5 %	-

**Les honoraires sont TTC- non cumulatifs
et à la charge de l'acquéreur**

Les transactions de l'agence portent notamment sur :

- * De cessions de fonds de commerce ou droit au bail
- * De locaux à usage commercial ou industriel,
- * De locaux à usage d'habitation ou professionnel,
- * De terrains à bâtir...
- *

Honoraires divers 2020

Prestations	% du prélèvement	Tarifs horaires
Mandat de recherche Fonds de commerce – local -terrain...	10% du prix de vente Ou 25% du loyer annuel	- -
Location - Bail commercial Cette prestation comprend les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail, et des annexes	25% du loyer annuel	
Rédaction d'actes : Bail commercial Promesse et cession de fonds	-	200€ / heure
Conseil en immobilier commercial	-	200€ / heure

